

Mobilité et climat, même combat!

Alors que se terminent la semaine et le mois de la mobilité, Maxime Bruggeman, coordinateur de la cellule Mobilité de la CSC, fait le point sur l'évolution des comportements.

La crise sanitaire a-t-elle changé nos comportements en matière de mobilité?

La pandémie a au moins eu le mérite de démontrer qu'on peut changer rapidement nos comportements, y compris en matière de mobilité. Je pense au télétravail, aux visioconférences, à l'essor du vélo... Tout cela va dans le bon sens, même s'il faut être prudent quant à certains effets cachés. Par exemple, le télétravail a certes réduit les embouteillages vers les grandes villes, mais il est fort possible que les petits déplacements locaux en voiture (vers l'école ou les commerces, par exemple) aient augmenté. L'enjeu reste donc bien de développer les alternatives à la voiture.

Y a-t-il aujourd'hui davantage de prise de conscience du lien entre mobilité et changement climatique?

Depuis les graves inondations que l'on a connues cet été, la question des risques liés au dérèglement climatique est devenue beaucoup plus réelle, plus tragiquement concrète pour beaucoup d'entre nous. Or, le secteur des transports, c'est 24% des émissions de gaz à effet de serre en Wallonie. Nous avons donc une part de responsabilités évidente quand on privilégie systématiquement la voiture individuelle, les livraisons à domicile en véhicules motorisés, l'avion pour les vacances... Tout cela contribue à grande échelle à la crise clima-

tique. Sans parler de l'impact sur la santé publique. À Bruxelles, lors de la journée sans voiture, la pollution de l'air a diminué de plus de 80%!

Le monde du travail a aussi sa part de boulot à faire dans ce domaine...

Oui, car les déplacements domicile-travail se font toujours très majoritairement en voiture: plus de deux tiers des travailleurs belges font la navette en voiture. Et seulement 2,5% des travailleurs pratiquent le covoiturage.

Or, le dernier diagnostic fédéral sur les déplacements domicile-travail nous apprend qu'un quart des travailleurs habitent à moins de cinq kilomètres de leur lieu de travail et un autre quart à moins de dix kilomètres. En d'autres termes, la moitié des automobilistes navetteurs parcourent des distances qu'ils pourraient a priori faire à vélo. Cela demande évidemment un effort personnel, mais aussi des encouragements de la part des employeurs.

Pour réduire leur empreinte mobilité, que doivent faire les entreprises?

Nous souhaitons la généralisation des plans de déplacements d'entreprise. C'est déjà une obligation pour les entreprises bruxelloises de plus de 100 travailleurs et ça porte clairement ses fruits. Concrètement, cela implique de réaliser un plan d'accès multimodal du site, de mettre en place des incitants à la mobilité douce pour le personnel, de réfléchir aux trajets dispensables dans l'entreprise, ou encore de se poser la question des voitures de société... Le rôle de notre cellule Mobilité, c'est précisément de former et outiller les délégués de la CSC sur ces sujets afin de les mettre en discussion dans l'entreprise.

Est-on entré dans une nouvelle ère en matière de mobilité?

Je crois - et j'espère - sincèrement qu'on va passer du tout-à-la-voiture à de nouvelles pratiques de mobilité moins polluantes, qui se combineront entre elles. On voit déjà que les initiatives de co-mobilité ou de micro-mobilité se développent à vue d'œil et ont beaucoup de succès auprès des jeunes générations. Du côté des autorités publiques, on sent aussi que l'élan est donné avec les mobipôles (1) qui devraient favoriser la multimodalité, les primes wallonnes à l'achat de vélos pour les particuliers et les employeurs publics, ou encore le plan Wallonie cyclable dans 116 communes... Il reste de gros chantiers, comme celui des transports en commun qu'il faut rendre plus accessibles aux zones rurales et aux petits revenus et pourquoi pas, peut-être, les rendre totalement gratuits comme c'est le cas chez nos voisins luxembourgeois.

| Propos recueillis par Danièle Ernotte |

Contactez la cellule Mobilité de la CSC: mobilite@acv-csc.be

(1) Un mobipôle est un endroit où convergent différentes offres et infrastructures de mobilité afin de créer l'interconnexion la plus forte entre tous les différents modes de déplacement.

Les équipes syndicales œuvrent pour la mobilité douce

Organisée du 16 au 22 septembre, la Semaine de la mobilité a été l'occasion pour les équipes syndicales de se bouger pour une mobilité alternative à la voiture. Quelques initiatives en Wallonie.

Liège. Chez Ikanbi, call center basé à Loncin, les délégués syndicaux ont ouvert la Semaine de la mobilité en proposant au personnel un stand de réparation de vélos, un essai de vélo électrique ainsi que des informations sur le covoiturage ou encore sur les primes vélos. C'est la première fois que la semaine mobilité se fait en front commun pour cette entreprise qui a déjà gagné des prix à la Semaine de la mobilité.

Mons. Les militants de la CSC Transcom et du comité local CSC de Mons ont profité de la Semaine de la mobilité pour relancer le dossier d'une jonction cyclable et pédestre entre la gare de Ghlin et le zoning de l'Orbette où se trouve Bpost. Une rencontre a été organisée le 21 septembre avec un représentant de la SNCB et d'autres démarches sont en cours avec la ville de Mons pour aménager ce sentier. propriété de la SNCB, qui évitera de longs détours aux navetteurs en train. Rappelons que ce même groupe de militants avait demandé et finalement obtenu l'an dernier des aménagements cyclables sécurisés sur la route de Wallonie, qui relie le zoning de Ghlin.

Namur. Le 21 septembre, au Beau Vallon, centre de soins situé à Namur, les délégués des deux organisations syndicales ont déployé des stands d'information et organisé des essais de vélo électrique et un petit atelier de contrôle/réparation de vélos. Environ 600 personnes travaillent dans cette institution. Avec les visiteurs, fournisseurs et patients, cela induit donc beaucoup de déplacements. Des discussions sont en cours en ce moment sur le plan de circulation sur le site et les représentants syndicaux sont très motivés d'amener la question de la mobilité

douce. Ils souhaitent, entre autres, l'aménagement de parkings vélo et la mise à disposition de vélos ou de trottinettes électriques pour le personnel.

Leuze. Depuis un an environ, la cellule Mobilité de la CSC et la commune de Leuze-en-Hainaut travaillent à la mise en place d'un plan de mobilité de zone d'activité (PMZA) dans le zoning de Leuze Europe. Cette Semaine de la mobilité était donc l'occasion de rassembler tous les partenaires et de présenter un «guide de la mobilité» du travailleur qui a été édité par la commune. Distribué aux quelque 2.400 travailleurs qui fréquentent ce zoning, il détaille toutes les alternatives à la voiture pour se rendre au travail.

Arlon. La CSC Luxembourg a organisé le 22 septembre une conférence-débat sur le thème de la gratuité des transports en commun. Un sujet qui été mis en débat au

sein de la CSC wallonne au cours des derniers mois, comme l'a expliqué Maxime Bruggeman, coordinateur de la cellule mobilité de la CSC (1). L'auditoire a donc été très attentif aux évaluations fort positives du représentant du ministre de la Mobilité du Grand-Duché où la totalité des transports en commun sont gratuits depuis le 1er mars 2020. Côté wallon, un conseiller du cabinet Henry et un député sont venus présenter les plans du gouvernement. L'objectif est de mettre en place progressivement la gratuité pour les 18-25 ans, les + de 65 ans et les BIM. Autres nouveautés qui ont été soulignées: l'ouverture de nouvelles lignes de bus à destination des communes, ainsi que des lignes express qui desservent les zonings.

(1) Voir Syndicaliste n° 949 p 24-25, «Gratuité des transports en commun: une idée qui fait son chemin»

